

Compte Rendu du Conseil Municipal du lundi 14 mai 2018

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales

Présents : Jean-Paul Pradines, Chantal Bury, Pierre Dulewski, Louis Mainguet, Christian Bonneu, Séverine Bouroumeau, Grégoire de Flaujac, Cécile Genovesio, Marie-Claire Mourleau, Sylvie Pomier,

Excusés : Sébastien Lagourgue, Alain Malgouyres, Laurent Normandin-Varenne, Monique Neplaz, Volker Otlinghaus,

1. Commission Politique communautaire de Santé

Monsieur le Maire informe que l'Agglomération d'Agen, a créé la commission ad'hoc « Politique Communautaire de Santé » et chaque commune doit désigner un titulaire ainsi qu'un suppléant. Il propose la titulaire et la suppléante de l'ancienne commission Accessibilité et Santé, soit :

- Madame Sylvie POMIER en tant que titulaire et Madame Monique NEPLAZ en tant que suppléante. L'ensemble des conseillers est d'accord.

2. Convention participation financière Alijpa

Monsieur le Maire revient sur la proposition de convention de partenariat entre l'association Alijpa de l'Accueil de Loisirs St Ferréol et la commune. Il a été proposé de continuer le versement d'une subvention de l'ordre de 2 € par jour et par enfant. Or cette proposition n'est pas recevable. En effet, selon les directives de la CAF les parents de doivent pas payer plus de 20 € la journée par enfant, soit un engagement financier de 10 € par jour et par enfant pour la commune. Ce qui correspond à la dépense des années précédentes lorsque les enfants étaient accueillis par l'accueil de loisirs de Lafox. L'ensemble des conseillers est d'accord pour porter la participation à 10 €.

3. Décision Modificative n°1

A la demande du trésorier il est nécessaire d'augmenter l'article 673 de 1 600 € et de diminuer l'article 6232 du même montant.

4. Groupement de commande fournitures administratives

Monsieur le Maire informe que la Ville d'Agen propose, aux communes membres de l'Agglomération, d'adhérer au groupement de commande pour l'acquisition de papier. L'ensemble des conseillers est d'accord pour renouveler son adhésion à ce groupement de commande.

5. Projet Ecole Cinéma

Monsieur le Maire fait lecture de la demande de la directrice de l'école pour l'opération « Ecole et Cinéma ». Cette opération à laquelle la commune a déjà participé par le passé, est destinée à tous les élèves de l'école primaire, soit 57 enfants. Le coût s'élève à 7.50 € pour 3 séances par enfant. Soit un montant de 427.50 € pour l'année scolaire 2018-2019. Le transport est financé par le budget « transport » alloué à l'école chaque année. L'ensemble des conseillers est d'accord pour financer cette opération.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Projet de permaculture** : Monsieur Fabien Causse présente à l'ensemble du Conseil Municipal son projet à long terme de jardin et verger en permaculture. L'espace en permaculture serait additionné d'une réserve d'eau et d'une éolienne pour son fonctionnement. Ce projet vise à créer un groupe de cohésion ouvert à tous. Le but n'étant pas de rentabiliser ce jardin mais d'avoir un projet commun et différent. Chacun pourrait venir y travailler et en récolter les fruits et les légumes selon ses envies. Pour réaliser ce projet, il demande l'acquisition de 6000 m² située entre le lotissement l'Autheronne et le ruisseau.

Les conseillers trouvent le projet intéressant. Cependant se pose le problème de l'aliénation du bien public. Pourquoi pas proposer un projet associatif ? De plus, il faudrait commencer à travailler sur le projet de jardins à louer pour les particuliers.

- **Plan Lumière** : l'Agglomération d'Agen ayant la compétence « Eclairage public » propose de couper l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin pour une économie d'énergie. Monsieur le Maire souligne que d'après les services de police et de gendarmerie, il n'est pas constaté une augmentation de cambriolages sur les communes qui ont déjà adoptées cette formule. L'ensemble du Conseil Municipal est d'accord et demande que les exceptions puissent être gérés (ex la fête du village) et souhaite connaître la date d'application de cette mesure.

- **Motion proposée par l'Amicale des Maires de France** : nécessité de réadapter la procédure de contractualisation budgétaire entre l'Etat et les collectivités locales. Les conseillers demandent l'envoi de cette motion afin de l'étudier en détail avant de prendre une décision.
- **Chantier Citoyen** : Monsieur le Maire informe que sur 26 invitations au Chantier Citoyen, seuls 4 réponses ont été enregistrées dont 2 négatives. Le Conseil décide de ne pas faire cette action cette année et de la proposer de nouveau en 2019.
- **Panneaux d'agglomération en occitan** : Le Département propose le rajout de panneaux avec le nom du village en occitan (à la charge de la commune). Pour l'instant les Conseillers ne souhaitent pas mener cette action.
- **Maison d'Assistantes Maternelles** : Monsieur le Maire informe que la MAM ouvre ses portes le 1^{er} juin et qu'elle organise une journée portes ouvertes le 02 juin 2018.
- **Nouveau site de la commune** : Certains conseillers trouvent le nouveau site de la commune très bien.
- - **Entretien des fossés** : Certains conseillers ne sont pas d'accord sur le fait que l'entretien des accotements vient à peine de commencer. Ils mettent d'accent sur le fait de la circulation devient dangereuse à cause des herbes hautes. De plus le Parcours Santé aurait dû être entretenu. Monsieur le Maire précise que c'est à la demande des enseignants, pour un projet nature que l'herbe n'a pas été coupée sur le parcours de santé. L'entretien est prévu cette semaine. Quant aux accotements, il rappelle que tous les ans, il explique que le fait de couper trop tôt implique que l'herbe repousse vite et qu'avec l'opération « Fauchage raisonné », 2 passes sécurité et une passe complète sont préconisées sur l'année et pas plus. Un document explicatif du Département sur le fauchage est joint à ce compte rendu.
- **Petit pont** : Une élue informe que des adolescents ont jeté un panneau dans l'Autheronne au niveau du petit pont, route de Puymirol.
- **City stade** : Des élus demandent de contrôler le contrat avec le Groupe Tennis d'Aquitaine pour un rajout de sable sur le gazon synthétique du City stade.
- **Lotissement l'Autheronne** : Certains conseillers demandent qu'une note d'information soit posée sur le parebrise des voitures garées sur la piste cyclable.
- **Jardin Ancien presbytère** : Une élue demande que le petit figuier qui pousse sur le puit du jardin de l'ancien presbytère soit arraché avant qu'il ne fasse des dégâts.
- **Commission Ecole** : Une commission école aura lieu mi-juin avec les agents de l'école pour faire un point de l'année scolaire écoulée. Prévoir un pointage des enfants en garderie matin et soir pour adapter les agents en charge de la surveillance des enfants.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close.